

## Compte rendu de la réunion préparatoire d l'appel d'Offres pour la construction des 135 infrastructures (45 Ecoles Primaires, 46 Centres de santé et 44 bâtiments administratifs) dans 9 Provinces en RDC/ PNUD/PDL-145T

- Lot 01 : Travaux de construction de 05 écoles primaires, 05 centres de santé et 01 bâtiments administratifs, dans la province de Mongala,
- Lot 02 : Travaux de construction de 05 écoles primaires, 05 centres de santé et 04 bâtiments administratifs, dans la province de Tshuapa,
- Lot 03 : Travaux de construction de 05 écoles primaires, 05 centres de santé et 05 bâtiments administratifs, dans la province de Kasai,
- Lot 04 : Travaux de construction de 05 écoles primaires, 05 centres de santé et 06 bâtiments administratifs, dans la province du Sud-Kivu,
- Lot 05 : Travaux de construction de 05 écoles primaires, 05 centres de santé et 05 bâtiments administratifs, dans la province de la Tshopo
- Lot 06 : Travaux de construction de 04 écoles primaires, 05 centres de santé et 06 bâtiments administratifs, dans la province du Tanganyika
- Lot 07 : Travaux de construction de 05 écoles primaires, 05 centres de santé et 05 bâtiments administratifs, dans la province du Bas-Uele,
- Lot 08 : Travaux de construction de 05 écoles primaires, 05 centres de santé et 06 bâtiments administratifs, dans la province du Maniema,
- Lot 09 : Travaux de construction de 06 écoles primaires, 06 centres de santé et 06 bâtiments administratifs, dans la province du Sankuru,

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 02 novembre a eu lieu la réunion préparatoire au profit des soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres relatif à la construction des 135 infrastructures dans 9 provinces en RDC dans le cadre de la mise en œuvre du PDL-145 T.

L'objectif de la réunion était de porter à la connaissance des soumissionnaires le contenu de l'appel d'offres et d'apporter des éclaircissements à leurs préoccupations.

La réunion qui s'est déroulée en ligne via l'application Zoom a démarré à 10h21min et a pris fin à 15h.

270 participants étaient présents en ligne.

Reference	<b>ITB-UNDP-COD-00005,2</b>
Lieu de la conférence	Virtuel, via l'application Zoom Lien: <a href="https://undp.zoom.us/j/89652464798">https://undp.zoom.us/j/89652464798</a>
Références de publication en ligne	UNGM : <a href="https://www.ungm.org/Public/Notice/185622">https://www.ungm.org/Public/Notice/185622</a>

Participants	Représentants des entreprises et l'équipe PDL du PNUD.
--------------	--

**Ordres du jour:**

1. Présentation de l'Appel d'Offres
2. Aperçu global de l'appel d'offres dans le système
3. Présentation des différents formulaires
4. Démonstration : Quantum au fournisseur
5. Eléments clés du cahier des charges et exigences techniques
6. Questions et réponses.

La réunion a commencé à 10h21, après quelques arrangements techniques et s'est déroulée conformément aux points de l'ordre du jour ci-dessus.

**Partie 1 : Présentation de l'Appel d'Offres**

Les éléments clés de l'Appel d'Offres N° ITB-UNDP-COD-00005,2 ont été partagés pour aider les soumissionnaires à en comprendre les exigences et le processus, afin qu'ils puissent préparer et soumettre correctement leurs offres. Cette partie de la présentation a couvert les sujets ci-dessous :

- Dates clés de l'Appel d'Offres
- Instructions aux soumissionnaires
- Préparation de l'offre
- Soumission et ouverture des offres
- Evaluation des offres

Il a été mis en exergue que les soumissionnaires doivent adhérer à toutes les exigences de l'appel d'offres et aux conditions de collaboration avec le PNUD, dont entre autres : une tolérance zéro par rapport aux pratiques de fraude, de corruption et de dons ou cadeaux ; adhésion au code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et ne doivent être ni suspendus ni radiés de la liste des fournisseurs des agences du Système des Nations Unies.

Les soumissionnaires ont été rappelés de la responsabilité entière de chaque fournisseur de s'assurer qu'il satisfait pleinement aux critères d'éligibilité établis par le PNUD. Par ailleurs, tout soumissionnaire doit strictement éviter toute situation de conflits d'intérêts qui peut le rendre inéligible.

Des explications détaillées ont été fournies sur :

- Les critères d'évaluation préliminaire et documents obligatoires
- Les critères minimaux d'éligibilité et de qualification
- Post qualification : cet exercice consistera entre autres à vérifier l'exactitude et l'authenticité des informations fournies, les demandes de référence auprès du gouvernement et auprès des clients

précédents sur la performance des contrats en cours ou réalisés. De même, le PNUD procédera à l'inspection des bureaux (Due Diligence) du soumissionnaire et vérifiera toute autre information avant de procéder à l'attribution définitive du contrat.

### **Partie 2 : Aperçu global de l'appel d'offres dans le système**

La présentation a continué avec un survol de la configuration globale de l'Appel d'Offres dans le système, durant lequel les cinq (5) sections d'exigences et critères d'évaluation ont été expliquées en détail, tout en mettant en exergue les différents éléments clés exigés dans chaque section :

- Section 1. Dispositions générales
- Section 2. Critères d'évaluation - Examen préliminaire
- Section 3. Critères d'évaluation - Admissibilité minimale
- Section 4. Critères d'évaluation – Qualifications
- Section 5. Critères d'évaluation technique

### **Partie 3 : Présentation des différents formulaires**

Cette partie a été consacrée à l'aperçu individualisé de chaque formulaire qui compose l'appel d'offres. Le contenu ainsi que les informations attendues du soumissionnaire pour chacun des formulaires ont été parcourus et détaillés :

- Formulaire A : Confirmation de l'offre
- Formulaire B : Checklist
- Formulaire C : Soumission des offres
- Formulaire D : Informations sur le soumissionnaire
- Formulaire E : Informations sur la coentreprise / le consortium / l'association
- Formulaire F : Admissibilité et qualification
- Formulaire G : Offre technique
- Formulaire H : Barème de prix
- Formulaire I : Garantie de soumission

Il a été précisé que les soumissionnaires doivent utiliser les formulaires tels que présentés dans le système pour soumettre leurs offres. Ces formulaires sont à remplir, signer et retourner dans les soumissions.

### **Partie 4 : Démonstration - Quantum du côté du fournisseur**

Une brève présentation du système du côté fournisseur a été survolé tout en démontrant :

- Comment accéder au système ;
- Comment retrouver les Appels d'Offres ;
- Comment sélectionner un Appel d'Offres et soumettre l'offre correspondante.

## United Nations Development Programme

Il a été annoncé qu'un autre volet de formation sera prévu dans les prochains jours, dont l'objectif sera d'aider les fournisseurs à s'enregistrer et soumissionner leurs offres pour cet ITB. Le programme y relatif sera partagé aux participants en temps opportun.

### **Partie 5 : Les éléments clés du cahier des charges et exigences techniques**

La dernière présentation s'est concentrée sur les contenus des bordereaux de prix pour chaque site. Des précisions sur les coordonnées GPS des sites ont été communiquées.

Avant de procéder à la dernière partie de la présentation, des conseils pratiques ont été dispensés aux soumissionnaires pour les aider à soumettre correctement leurs offres :

- Bien lire tous les documents ;
- Designier un Responsable pour s'occuper de la préparation de l'offre pour ce marché.
- Commencer très tôt à préparer les documents et le draft de réponse à l'appel d'offres.

### **Partie 6 : Questions et Réponses.**

N°	QUESTIONS	REPOSES
1	Pouvez-vous confirmer que l'exigence est pour une/des entreprise(s) de la catégorie A ?	<p>En tenant compte de la complexité des travaux et de leur consistance, il est retenu que les entreprises soient d'un niveau et d'une capacité élevés. C'est pour cette raison que nous avons exigé des entreprises de catégorie A.</p> <p>Les soumissionnaires ont la possibilité de constituer un consortium pour soumissionner.</p>
2	Est-ce qu'une garantie émise par une société d'assurance active est acceptable ?	<p>NON.</p> <p>La garantie de soumission de 15 000 dollars par lot doit être émise par une banque.</p>
3	Est-ce que les données géotechniques, hydrographiques et hydrologiques des zones sont disponibles. Si non est ce que le PNUD peut financer la collecte de ces données	<p>Le dossier d'appel d'offres contient toutes les données GPS, les plans et autres documents qui vont permettre d'élaborer la soumission.</p> <p>Préalablement à l'élaboration du dossier d'appel d'offres, des Experts (consultants du PNUD, Points focaux du ministère et de l'administration des territoires) ont fait des visites sur le terrain pour collecter les données, afin de finaliser le dossier d'appel d'offres.</p> <p>Les visites de sites ne sont pas obligatoires, mais fortement recommandées.</p> <p>Si un soumissionnaire décide de collecter des informations complémentaires sur le terrain, les frais seront à sa charge et non à celle du PNUD.</p>
4	En ce qui concerne le montant des contrats similaires, est-ce le cumul des contrats peut être accepté.	<p>L'exigence est de minimum deux (02) contrats de valeur, nature et complexité similaires mis en œuvre au cours des cinq (05) dernières années avec au moins un contrat réussi d'une valeur de 3.000.000 USD pour chaque lot.</p> <p>Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité d'exécuter le marché dans le délai et selon la qualité exigée.</p> <p>Le cumul des marches pour obtenir un total de 3.000.000 USD n'est pas conforme aux exigences.</p>
5	Est-il possible de soumettre pour un sous-lot (exemple pour les centres de santé seulement et selon la convenance des fournisseurs ?)	<p>NON.</p> <p>La soumission partielle n'est pas acceptée car le lot est indivisible.</p>

6	<p>Nous avons déjà un compte dans e-tendering, depuis le début de l'année. Avec le nouveau système Quantum, devons-nous encore nous re-inscrire ?</p>	<p>Le PNUD est passé de e-tendering à Quantum, qui est un nouveau système beaucoup plus sécurisé et transparent pour la sécurité de la gestion des Appels d'offres.</p> <p>Veuillez suivre les instructions pour vous inscrire afin de vous permettre à soumissionner.</p> <p>L'inscription dans Quantum est obligatoire.</p>
7	<p>Est-ce que le critère de contrats similaires de 3.000.000 de dollars est valable pour une entreprise qui soumissionnent à plusieurs lots</p>	<p>Toutes les entreprises sont informées que les critères sont par lot. Si, une entreprise souhaite soumettre des offres pour plusieurs lots elle doit satisfaire aux critères lot par lot.</p> <p>Les entreprises doivent démontrer leur capacité à conduire les travaux de montant volumineux.</p> <p>Cette exigence évitera aussi les multiples amendements dans l'exécution du contrat.</p>
8	<p>Suivant de multiples refus de login à notre compte, est-ce possible de partager via un numéro téléphonique ou sms la possibilité d'activer notre accès ?</p>	<p>Les soumissionnaires confrontés à des problèmes techniques d'accès à la nouvelle plateforme sont invités à envoyer un email au <a href="mailto:soumission.info@undp.org">soumission.info@undp.org</a>, en joignant une capture d'écran du problème rencontré.</p>
9	<p>Pour la garantie de soumission, prière préciser s'il faut déposer ou scanner.</p>	<p>La garantie de soumission est déposée physiquement (avant la date de clôture). Des dispositions sont en place pour leur sécurisation.</p> <p>La version numérisée fera partie de la soumission dans le système.</p>
10	<p>Prière apporter plus de détails sur les formulaires A et E.</p>	<p>Formulaire A : Confirmation de l'offre Formulaire E : Informations sur la coentreprise / le consortium / l'association.</p> <p>Les versions traduites des formulaires seront bientôt partagées dans le système.</p>
11	<p>Les ouvrages sont-ils meublés ou non meublés ?</p>	<p>Pour l'instant, le dossier concerne uniquement la construction.</p>
12	<p>Prière préciser la durée de validité de la garantie de soumission.</p>	<p>120 jours conformément à la validité de l'offre.</p>
13	<p>Est-ce que la garantie de soumission de 15.000 USD est remboursable ?</p>	<p>La garantie de soumission sera restituée aux soumissionnaires comme suit :</p>

		<p>(i) les soumissionnaires non-attributaires sont tenus de réclamer leurs garanties de soumission dès la notification des résultats de l'appel d'offres.</p> <p>(ii) Les soumissionnaires attributaires sont tenus de récupérer la garantie de soumission dans les 30 jours suivants la signature du contrat contre une garantie de performance.</p>
14	Pouvez-vous communiquer une estimation de budget par lot ?	Cela ne peut se faire par le PNUD ; il relève de la confidentialité.
15	Est-ce qu'il y a possibilité de modifier la soumission	OUI, c'est possible de modifier la soumission dans le système, avant la date de clôture de dépôt des offres.
	Pour une soumission sous consortium, est-ce nécessaire de créer un compte au nom du consortium ou au nom de la première entreprise composant le consortium ?	Créer un compte au nom du chef de file du groupement ou consortium.
16	Pour la soumission en consortium, peut-on prendre une entreprise sur base de son expérience même si elle n'a pas été préqualifiée ?	OUI L'appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises.
17	Peut-on présenter une seule garantie de 30.000 USD si l'on veut soumettre pour deux lots ?	NON. La garantie de soumission n'est pas cumulative. Elle est individuelle par lot.
18	Pour les garanties de soumissions, est ce que les entreprises sont permises de les faire en bloc si elles soumissionnent à plusieurs lots.	NON, les entreprises sont informées que la soumission est par lot avec les documents séparés. Par conséquent, les garanties de soumissions sont aussi séparées, soit 15 000 dollars par document de garantie.
19	Le temps que prendra la traduction des formulaires en français avant de les rendre disponibles ne va-t-il pas pénaliser dans la préparation de l'offre ?	La traduction est en cours et sera bientôt disponibles. Les soumissionnaires sont encouragés à s'investir et utiliser les outils de traduction disponibles en ligne en attendant le partage des documents traduits dans le système.
20	Vu que les sites sont différents, mais le timing pour l'exécution des travaux est fixe pour 6 mois. Comment tenir compte de la difficulté d'approvisionnement en matériels pour certains sites, afin de mettre l'équilibre avec d'autres sites plus faciles à approvisionner.	La durée d'exécution des travaux a été fixée sur base d'une analyse des données remontées du terrain et en tenant compte des contraintes d'approvisionnement, de la mise en place des équipements et du déploiement de l'équipe.
21	Quand peut-on récupérer la garantie de soumission ? à l'achèvement des travaux	(i) les soumissionnaires non-attributaires sont tenus de réclamer leurs garanties de soumission dès la notification des résultats de l'appel d'offres.

	ou par déduction en pourcentage au fur et à mesure de l'avancement des travaux.	(ii) Les soumissionnaires attributaires sont tenus de récupérer la garantie de soumission dans les 30 jours suivants la signature du contrat contre une garantie de performance.
22	Pour la garantie de soumission, l'exigence est-elle de présenter une la preuve (document) ou faut-il verser l'argent dans le compte du PNUD ?	NON. Les soumissionnaires n'ont pas besoin de mettre de l'argent dans le compte du PNUD. La garantie de soumission est déposée physiquement (avant la date de clôture). Des dispositions sont en place pour leur sécurisation. La version numérisée fera partie de la soumission dans le système.
23	Quelles sont les modalités de financement des travaux ? existe-il un préfinancement ?	OUI, l'octroi d'une avance est possible, sous réserve de la réception et de l'acceptation par le PNUD d'une garantie bancaire pour le montant total de l'acompte émis par une banque et sous une forme acceptable pour le PNUD. Veuillez-vous référer au document d'appel d'offres pour plus de détails.
24	Quelles sont les modalités de paiement ? - à la fin de l'exécution - ou bien, au fur et à mesure des travaux accomplis ?	Le paiement sera fait en fonction des travaux exécutés avec une retenue de 10%, qui sera reversée après la réception définitive.
25	Où en êtes-vous avec le processus de préqualification conduit en mai dernier.	Le processus de préqualification a aidé le PNUD à identifier de potentiels fournisseurs œuvrant dans le domaine des travaux.  Toutefois, il y a lieu de préciser que le PNUD n'est pas obligé de se limiter seulement aux résultats de la préqualification. Le PNUD a le libre choix d'ouvrir la compétition.
26	A quel moment peut-on espérer le résultat de l'appel d'offres ?	La signature du contrat est prévue le 10 décembre. L'ensemble des soumissionnaires sera notifié des résultats à la fin du processus.
27	Dans la constitution de consortium, une entreprise d'une autre catégorie peut-elle s'associer avec une entreprise de catégorie A ?	OUI, à condition que les entreprises aient la capacité et que le Chef de File soit dans la catégorie A. Selon le document d'appel d'offres, il a été exigé que les entreprises en consortium doivent cumulativement remplir les critères.
28	Pour le consortium, la garantie de soumission est-elle - Au nom du chef de file - Ou au nom du consortium ?	La garantie est émise par la banque du chef de file du groupement.
29	Pouvez-vous assister sur nos problèmes de téléchargement des documents dans le système.	Bien vouloir soumettre votre problème technique à l'adresse indiquée dans l'appel d'offres pour assistance de l'équipe technique du PNUD.

		<p>Les soumissionnaires sont encouragés à ne pas utiliser le téléphone pour télécharger les documents. Veuillez utiliser votre ordinateur avec une bonne connexion.</p> <p>Prière vérifier vos courriers indésirables.                  Prière changer de navigateurs.                  Prière ne pas attendre les derniers jours pour soumissionner votre offre pour éviter tout problème d’encombrement dans le système.</p>
30	Serait-il possible de proposer de nouvelles structures, telles les modulables ?	<p>Le PNUD est tenu de respecter tous les plans soumis par le gouvernement.                  La proposition de variante n’est pas conforme aux exigences.</p>
31	Y a-t-il une liste préétablie des fournisseurs locaux pour faciliter l’approvisionnement des matériels (gros engins) pour les entreprises internationales ?	<p>Cela relève de la stratégie mise en place par chaque entreprise.</p>
32	Le contrat précédent d’une valeur de plus de 3.000.000 USD mais subdivisée par lots est-il acceptable ?	<p>Même réponse que ci-dessus :</p> <p>Toutes les entreprises sont informées que les critères sont par lot. Si, une entreprise souhaite soumettre des offres pour plusieurs lots elle doit satisfaire aux critères lot par lot.</p> <p>Les entreprises doivent démontrer leur capacité à conduire les travaux de montant volumineux.</p> <p>Cette exigence évitera aussi les multiples amendements dans l’exécution du contrat.</p>
33	Une attestation de capacité financière émise par la banque est-elle acceptable ?	<p>NON.</p> <p>Le PNUD n’acceptera pas d’attestation de capacité.                  Conformément à l’appel d’offres, le soumissionnaire doit fournir une garantie bancaire de soumission.</p>
34	Si nous parvenons à remplir les conditions requises, seriez-vous en mesure de nous attribuer un lot ?	<p>Pour chaque lot, le marché sera attribué aux soumissionnaires techniquement qualifiés le moins disant.</p>
35	<p>Pouvez-vous préciser les termes de catégorie dont vous parlez ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est-ce en rapport au montant ou au volume des travaux signés pour 3.000.000 USD,</li> </ul>	<p>Catégorie A ou équivalent le plus élevé dans le pays d’enregistrement de l’entreprise.                  L’agrément requis est celui établi et délivré par le Ministère en charge des Travaux Publics.</p>

	- ou bien faites-vous référence à un document en particulier émis par le Ministère de tutelle ?	
36	La sous-traitance est-elle acceptée ?	OUI. Veuillez-vous référer au document d'appel d'offres pour les détails.

Il a aussi été précisé aux soumissionnaires que concernant la partie installation solaire, ils sont tenus de fournir des matériels et équipements conformes aux spécifications techniques. Les autorisations de fabricants et fiches techniques pour chaque matériel devront être fournies et l'Indice de protection IP55 demandé pour les onduleurs chargeurs est obligatoire.

La session a pris fin vers 15h, heure de Kinshasa.